



## Intervention générale sur le budget initial 2020 – séance publique

### Introduction générale ajustement 2019

Nous nous réjouissons de cet exercice, que nous pouvons qualifier d'exercice vérité, qui permet au gouvernement de repartir sur des bases assainies.

En effet, le budget ajusté 2019 présente un déficit budgétaire (solde SEC) de – **334 millions d'euros, contrairement au budget initial qui annonçait un équilibre budgétaire**. Nous saluons donc le fait qu'à la faveur de cet ajustement, le Gouvernement ait décidé de procéder à un certain nombre d'ajustements techniques pour des dépenses inéluctables.

A cet égard, nous sommes très satisfaits que dans des départements qui sont chers au Groupe PS, le gouvernement ait ainsi dégagé des moyens pour la dernière tranche des accords non-marchand. Cette augmentation de 10 millions d'euros permet un refinancement total de 30 millions.

Le gouvernement a également dégagé des moyens qui permettent de faire face à des engagements pris par le précédent gouvernement mais qui n'étaient pas totalement financés. Par exemple : les 50 millions en crédits d'engagement pour le plan ERICH (Ensemble Rénovons les Institutions pour les Citoyens handicapés) pour les personnes handicapées, mais également toute une série de politiques pour lesquelles nous avons souligné, depuis l'opposition, un financement insuffisant. On songe, par exemple, aux APE mais aussi aux articles 60 et 61, aux entreprises d'insertion et enfin aux MIRE.

Relevons également les moyens destinés à faire face à des besoins liés à des politiques performantes, comme le dispositif « SESAM », « AIRBAG », ainsi que les titres-services.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE BUDGET INITIAL 2020 : UN BUDGET DE TRANSITION MAIS AMBITIEUX**

Venons-en au budget 2020. Celui-ci traduit un certain nombre d'inflexions de la DPR, tout en tenant compte des engagements budgétaires pris par le précédent Gouvernement. Mais c'est également un exercice de transition car on prend bonne note de ce que le Gouvernement a annoncé : un ajustement au printemps pour aller plus avant dans une mise à plat du budget. Ceci est facilement compréhensible vu le timing, il eut été difficile de tout mener de front.

*Un bon déficit du budget initial 2020 pour investir dans l'avenir.*

En 2020, le déficit annoncé est de 435 millions d'euros. Il ne s'agit pas de faire face à des dépenses courantes. Fondamentalement, le Gouvernement souhaite impulser des dépenses qui permettent d'investir pour l'avenir et d'assurer la transition, véritable colonne vertébrale du projet d'avenir porté par ce Gouvernement : une transition écologique, sociale et économique.

Nous remarquons ainsi qu'une partie des investissements stratégiques sont mis hors solde budgétaire. Un total de 350 millions d'euros sont ainsi prioritairement axés sur le climat, le logement et les nouvelles technologies.

Le Gouvernement wallon marque ainsi clairement sa volonté politique d'activer la clause d'investissement pour un montant d'environ 2,5 milliards d'euros sur la législature. Certes, reconnaissons que cette clause doit encore être négociée avec les instances européennes, mais gageons que là aussi les lignes sont certainement en train de bouger !

Nous félicitons le Gouvernement qui n'a pas souhaité s'accrocher aux dogmes de l'équilibre budgétaire à tout prix, tout en s'inscrivant dans une trajectoire de retour à l'équilibre en 2024. D'aucuns critiquent le revirement du ministre du budget à cet égard. Nous partageons avec force le point de vue selon lequel investir aujourd'hui permet d'épargner les générations futures, en mettant la Wallonie sur les rails d'un redressement structurel qui permettra de voir l'enjeu de 2024 avec sérénité.

Je rappelle aussi, qu'en cette matière, le groupe PS a été précurseur avec sa proposition de résolution, portée par Christophe Collignon et Pierre-Yves Dermagne, visant à défendre l'exonération des investissements publics dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables du Système européen des comptes (SEC). Déposée le 1/12/2016, elle a été adoptée par notre assemblée en 2017.

Pour mémoire, par cette résolution, le Parlement de Wallonie soutient le principe de l'investissement public, en demandant l'assouplissement des normes SEC 2010, tout en sollicitant l'exonération des investissements publics. Contrairement aux promos de certains, il est possible de prendre ses responsabilités et de monter dans un gouvernement tout en continuant à lutter contre les normes strictes qu'impose l'Union européenne !

De notre point de vue, il est nécessaire de changer le regard européen sur l'investissement, afin de pouvoir sortir les investissements – au moins stratégiques – du calcul du solde SEC. Cela permettrait, en effet, de tendre vers l'équilibre budgétaire recommandé par l'Europe sans tenir compte des investissements, c'est ce qu'on appelle la « *Golden Rule* » ou la « règle d'or ». Nous continuerons à nous battre sans relâche car, chers collègues, comme vous le savez, sacrifier les investissements aujourd'hui, c'est mettre le bien-être de demain en péril.

En droite ligne avec les plaidoyers pour l'investissement et contre les dogmes budgétaires européens, le gouvernement a eu une attitude particulièrement volontariste.

Malheureusement, encore aujourd'hui, le contexte budgétaire nous impose de faire des choix et de se concentrer sur l'essentiel.

Dans ces circonstances, le mérite du Gouvernement n'en est que plus remarquable, puisqu'il nous présente aujourd'hui un budget qui combine transparence, raison et ambition.

- **Transparence** d'abord, en assumant un déficit qui préserve la capacité d'investissement.
- **Raison** ensuite, en présentant un budget qui n'est pas un budget de communication politique et en prévoyant un retour à l'équilibre en 2024.
- **Ambition**, enfin, en jetant les bases, pour ce premier budget de la législature, d'une transition sociale, écologique et économique.

C'est plus précisément sur ces premières concrétisations des ambitions de la majorité, que je souhaite développer mon intervention. J'aimerais pour commencer citer une forte personnalité qui, s'il n'était pas parfait, n'avait pas pour autant toujours tort : l'Abbé Pierre disait : « On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout » (fin de citation). L'essayiste Marc Twain ajouterait « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».

Je vais ainsi décliner les premiers pas d'une Wallonie qui avance pour tous et avec tous.

## La lutte contre la pauvreté

Je veux rassurer certains collègues, au sein de cette Assemblée, qui ont cru que la lutte contre la pauvreté n'était plus financée. Je les rassure de suite, les moyens sont bien là et vont même être augmentés au cours de la législature.

- Le nouveau gouvernement, par soucis de transparence et de lisibilité, a créé un nouvel article budgétaire, qui sera alimenté une fois que le nouveau plan sera adopté, les besoins transversaux définis et la méthodologie arrêtée.
- En attendant, les moyens affectés à la lutte contre la pauvreté, via les dotations au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, sont toujours bel et bien présents. En effet, en plus des budgets dégagés pour chaque ministre, c'est une dotation structurelle, renforcée, qui sera octroyée au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, véritable expert dans le domaine sur lequel le Gouvernement doit continuer de s'appuyer pour rédiger son nouveau plan.

En lien avec la lutte contre la pauvreté, ce budget lutte également contre le sans-abrisme.

- Ce budget renforce les moyens vers le programme « Housing first », ce qui traduit une volonté ferme de lutter contre le sans-abrisme et la pauvreté en travaillant sur l'accès à un logement.
- En lien avec l'actualité, la promesse de soutenir les acteurs du Brabant wallon pour ouvrir, enfin !, un abri de nuit, montre également la priorité accordée par le Gouvernement à la lutte contre sans-abrisme. Je voudrais ici rendre hommage à notre ancienne collègue, Anne Lambellin, qui a initié ce projet et qui continue de s'investir dans la défense et la concrétisation de ce projet.

Toutefois, malgré tous les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté, le meilleur rempart contre la pauvreté doit rester l'emploi. Permettre à chacun d'avoir un emploi de qualité, stable et valorisant est la meilleure solution pour garantir à chacun une vie digne et un logement de qualité.

## EMPLOI

Lutter contre le phénomène du travailleur pauvre, garantir à chacun et à chacune une formation qualifiante, lui garantissant un emploi de qualité, telles sont les autres missions du Gouvernement.

A ce titre, des moyens considérables sont dégagés au bénéfice des politiques de l'emploi, notamment en matière d'économie sociale ou au profit des titres-services.

A la lecture du tableau synthétique du budget 2020, on peut d'ailleurs constater que l'ensemble des programmes EMPLOI sont **en augmentation, notamment en faveur du FOREM ou du plan de résorption du chômage**, par rapport à 2019.

Cette majorité veut faire de l'emploi une priorité. En augmentant les budgets liés à l'emploi et à la formation, le Gouvernement se donne les moyens pour améliorer le taux d'emploi de 5% à l'horizon 2025, afin d'atteindre **l'objectif de 68,7% de taux d'emploi**, et en s'inscrivant dans une perspective de **plein emploi en 2030**.

Enfin, un dernier mot sur l'emploi et la formation en lien avec les éléments d'actualité sur le dossier APE. Les aides à la promotion de l'emploi représentent, rappelons-le 60.000 travailleurs et 4.000 employeurs, surtout actifs dans le secteur du non-marchand. Il est donc essentiel de soutenir ce secteur et de rassurer travailleurs et employeurs, et c'est ce que le Gouvernement s'« emploie » à faire :

- Les crédits 2020 APE passent de 640 millions en 2019 à 649 millions en 2020.
- De plus, le Gouvernement reconduit l'ensemble des contrats APE en CDD pour 2 ans. Il **rassure ainsi un secteur** soumis à rude épreuve ces derniers mois et **concrétise sa promesse** de maintenir le volume de l'emploi et les moyens dédiés aux APE !

Ces mesures plus spécifiques nous montrent que si l'objectif est d'améliorer le taux d'emploi de 5% à l'horizon 2025, **ce budget comprend aussi une dimension humaine et sociale forte**.

## **LOGEMENT**

L'accès au logement, qu'il soit public ou privé, doit être au centre de nos préoccupations en tant qu'élus ! Mon groupe plaide en faveur d'une politique du logement dynamique et efficiente. Celle-ci doit agir comme un agent stabilisateur économique. Il convient, en effet, d'une part, de freiner le surendettement des ménages et l'apparition de bulles immobilières et, d'autre part, de relancer la croissance par la création d'emplois durables et non délocalisables. Encore une fois, ce budget traduit incontestablement cette ambition :

- Ce ne sont pas moins de 100 millions d'euros qui seront consacrés à la rénovation de logements publics pour 2020.
- Presque 32 millions seront consacrés à la création de nouveaux logements publics, traduction claire de la DPR.
- Une augmentation de 20% du financement des Agences immobilières sociales, régies de quartier, association de promotion du logement.
- 4,5 millions pour le Plan habitat permanent.

Ces moyens sont nécessaires pour parvenir aux objectifs de la DPR, qui prévoit un accroissement net de 12.000 logements.

## **ACTION SOCIALE ET SANTÉ**

Le défi du vieillissement est totalement pris en charge !

- Le transfert de l'allocation d'aide aux personnes âgées (APA) sera préparé et permettra de continuer le soutien aux personnes âgées avec de faibles revenus, sans condition d'accès supplémentaire, comme le CDH l'impose avec sa proposition d'assurance autonomie !
- Le renforcement des moyens pour les services d'aide aux familles et aux aînés (SAFA) se traduit par une meilleure prise en charge des personnes chez elle dans le respect de leur souhait de rester à domicile.
- La transformation de 2.200 places MR en MRS. Il s'agit donc bien d'assurer pleinement une prise en charge de plus grande qualité du vieillissement et des pathologies plus lourdes, avec plus d'encadrement en personnel, donc une création d'emplois.
- En matière de violences de genre : le renforcement du secteur de l'aide aux victimes est une première marque du combat que la Ministre Morreale continuera de mener.

## MOBILITE

Au niveau de la mobilité, nous nous réjouissons de la mobilisation de 80 millions d'euros, qui serviront au développement des transports publics.

Nous saluons également le renforcement de l'offre de bus et surtout l'annonce d'une concrétisation de la gratuité des bus pour les 18-24 ans et les publics précarisés. Ici aussi, il s'agit de la concrétisation d'une demande pressante du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

## CLIMAT – ENVIRONNEMENT- ENERGIE

Le défi climatique et environnemental ne peut être ignoré. Un élément d'actualité nous le rappelle : nous avons connu le mois de novembre le plus chaud depuis 140 ans. Avec autant de conséquences sur l'environnement et la biodiversité. A terme, c'est la survie même des sociétés humaines et des espèces qui est en jeu.

C'est pourquoi nous nous réjouissons des moyens mobilisés par le Gouvernement (notamment via les Fonds budgétaires) pour mener de front ce combat vital. Relevons ainsi :

- La hausse de 10 millions du budget des primes énergie.
- La hausse de 11 millions pour le Fonds kyoto.
- La hausse de 35 millions du Fonds pour la protection de l'environnement.

Pour le groupe socialiste, la transition énergétique et climatique ne peut être imposée mais doit être concertée. En effet, il s'agit d'un changement de paradigme, qui demande un accompagnement social et un soutien financier fort. Cette transition doit être sociale et juste ! C'est un élément fondamental pour notre groupe.

Enfin, un mot sur la COP 25, dont on ne peut que déplorer l'échec. Néanmoins, je tiens à souligner l'attitude positive et les efforts du Ministre Henry pour essayer de trouver un consensus.

## ECONOMIE

- En ce qui concerne plus précisément la **transition économique**, nous pouvons relever l'attention particulière apportée au domaine du **numérique**, avec une augmentation de 3 millions des moyens alloués à Digital Wallonia, pour un total de 18 millions en 2020.
- Le projet **Ecoles numériques** est également à mettre en avant.
- Concernant **l'Intelligence Artificielle**, le budget est pratiquement doublé entre 2019 et 2020 (de 875.000 euros en 2019 à 1,5 million en 2020).

## POUVOIRS LOCAUX

Comme vous le savez, les communes entrent dans une zone de fortes turbulences.

Citons ainsi, sans être exhaustif, le financement des pensions des agents communaux, le financement des CPAS et le financement des zones de secours et des zones de police.

- Face à ces écueils, la première mission du Gouvernement était de maintenir le mécanisme d'indexation favorable dont bénéficient les communes et CPAS. C'est chose faite, et cela fait déjà un bon point.
- Au niveau des pensions, il convenait également d'agir. Dans ce cadre, outre le maintien de l'incitant à la création d'un second pilier de pension, le Gouvernement dégage des moyens complémentaires (5,6 millions €) en faveur des communes, pour leur permettre de faire face à ces dépenses exponentielles. S'ils sont insuffisants à ce stade, nous voyons ces moyens complémentaires comme l'amorce d'une solution structurelle et d'une réelle prise de conscience de la problématique des pensions.

Chers collègues,

Ce premier exercice budgétaire semble particulièrement bien réussi. Nous resterons néanmoins vigilants pour les prochains exercices budgétaires, puisqu'il faudra continuer à concilier gestion rigoureuse des deniers publics mais aussi le soutien aux politiques nécessaires au redéploiement économique et social de la Wallonie.

C'est donc fort du soutien du Groupe PS que le Gouvernement pourra s'inscrire, dès l'entame de 2020, dans ce redéploiement.

Je vous remercie.